

SCPI : l'offre Grand Public de Norma Capital devient totalement ISR

Après la labellisation de sa SCPI Fair Invest en novembre 2020, Norma Capital voit son action en faveur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) récompensée par le label ISR Immobilier de sa deuxième SCPI : Vendôme Régions. Délivré le 17 novembre 2021 par l'AFNOR Certification, ce label renforce la politique de Norma Capital en matière d'impact et d'utilité sociale.

« Nous étions parmi les premiers fonds d'investissement immobiliers à obtenir le label ISR Immobilier avec Fair Invest », déclare Faïz HEBBADJ, Président de Norma Capital. « Avec la certification de notre deuxième SCPI, nous démontrons encore une fois que l'immobilier a un rôle à mener pour répondre aux enjeux actuels liés au Développement Durable. Norma Capital, avec ses SCPI Fair Invest et Vendôme Régions, permet d'investir de manière locale et responsable. »

Vendôme Régions, une SCPI tournée vers les territoires

La SCPI Vendôme Régions détient un patrimoine immobilier diversifié dans les grandes agglomérations françaises : bureaux, commerces et locaux d'activité. Opportuniste, sa politique d'investissement cible les actifs dégagant un rendement immédiat, et susceptibles de se valoriser sur le long terme.

Pour répondre aux défis de demain, et notamment ceux liés à l'environnement, la SCPI Vendôme Régions, forte d'un patrimoine de près de 130 000 m², s'est fixée comme objectifs de réduire les consommations de fluides (énergie, eau, carbone) de ses immeubles, par l'amélioration des bâtiments et la sensibilisation des locataires ; en prenant en compte les enjeux liés aux changements climatiques ; et d'intégrer des critères ESG dans la gestion de ses actifs.

Pour cela, la SCPI Vendôme Régions répond à une grille de notation ESG comprenant 29 critères, répartis en fonction des 3 piliers ESG, représentant une échelle de 100 points. Elle est utilisée pour chacun des actifs lors de l'acquisition et mise à jour tous les ans. Avec Vendôme Régions, Norma Capital a fait le choix de proposer une SCPI qui soit naturellement orientée sur la réponse à des problématiques environnementales. C'est pourquoi, dans la note globale du fonds, la note des critères liés au pilier E est pondérée à 50 %, les deux autres piliers, S et G, ne sont pas en reste et le sont à 25 %.

« Avec Vendôme Régions, nous souhaitons proposer aux épargnants une SCPI qui respecte les principes de l'ISR appliqués aux territoires en améliorant constamment l'impact environnemental de nos actifs et de nos locataires. Nous pensons que l'immobilier tertiaire a toujours la capacité de s'améliorer dans le temps, peu importe la date de construction de l'actif ou le niveau de services proposés. C'est pourquoi nous avons, de nouveau, opté pour une stratégie dite "best in progress" qui veillera à améliorer l'ensemble du patrimoine sur le long terme », déclare Robin GODET, Responsable ISR de Norma Capital.

Une stratégie de nouveau confirmée pour la SCPI Fair Invest

Lors de la certification de Vendôme Régions, la SCPI Fair Invest a également été auditée dans le cadre du suivi de sa labellisation.

Créée en 2018 pour répondre aux exigences du label ISR Immobilier, Fair Invest prône une stratégie d'investissement axée principalement sur des actifs de santé et d'éducation, tout en excluant des secteurs jugés controversés comme l'armement, la pétrochimie, ou encore la déforestation. Après ce nouvel audit de suivi, la stratégie d'investissement socialement utile a, de nouveau, été validée.

« Avec Fair Invest, Norma Capital introduit une nouvelle dimension dans l'investissement immobilier : l'utilité. La confirmation de sa labellisation ISR démontre que l'on peut créer de la performance tout en étant socialement responsable », insiste Faïz HEBBADJ.

Dorénavant, l'offre Grand Public proposée par Norma Capital répond aux exigences du label ISR Immobilier à travers ses deux SCPI : l'une focalisée sur les aspects environnementaux (Vendôme Régions), l'autre sur les aspects sociaux (Fair Invest). Avec une offre complète, Norma Capital permet aux épargnants d'investir de manière locale et responsable, en répondant aux enjeux de demain.

À propos de Norma Capital

Créée en 2015, Norma Capital est une Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Composée d'une vingtaine de collaborateurs, son activité répond aux exigences des épargnants en matière immobilière en proposant des solutions d'investissement innovantes, à utilité sociale et régionale : des fonds Grand Public avec les SCPI Vendôme Régions et Fair Invest, labellisées ISR Immobilier, et des solutions d'investissement pour les professionnels (OPPCI, club deals).

Au 30 septembre 2021*, Norma Capital gère 7 fonds pour un encours de 750 M€. La Société de Gestion dispose de plus de 330 M€ d'actifs sous gestion pour ses produits Grand Public, qui représentent près de 170 000 m².

Pour en savoir plus : www.normacapital.fr

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 814 238 879.

Siège social : 105, boulevard Haussmann - 75008 Paris - France | Téléphone : +33 (0)1 42 93 00 77

Agrément AMF en qualité de Société de Gestion de Portefeuille - N° GP-16000017 du 09/06/2016

Contact Presse Galivel & Associés

Carol Galivel - 01 41 05 02 02 - 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com

--

*Source : Norma Capital. Données au 30 septembre 2021.

Les performances et investissements passés ne sont pas un indicateur fiable des performances et investissements futurs. Investir en SCPI comporte certains risques, dont le risque de perte en capital, le risque lié au marché immobilier, à la commercialisation des locaux et à leur gestion.

--